



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 avril 2007

ORU - Validation de la Convention ANRU

Conseillers en exercice : 45

Votants : 33

Convocation du Conseil Municipal :
le 30/03/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19/04/2007

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Robert PLANTECOTE,
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Geneviève RIZZI,
- Michel GENDREAU donne pouvoir à Rodolphe CHALLET,
- Rémy LANDAIS donne pouvoir à Gérard NEBAS,
- Andrée CHAREYRE donne pouvoir à Luc DELAGARDE,
- Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT,
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - Mme Jeanine BIMES -

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER - Mme Isabelle RONDEAU - M. Michel PAILLEY - M. Joël RENOUX - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 avril 2007

DELIBERATION D20070169

ORU

ORU - Validation de la Convention ANRU

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après plusieurs années de travail, le Projet de rénovation urbaine et Sociale de la Ville de Niort prend forme aujourd'hui à travers une requalification urbaine de grande ampleur du quartier Clou Bouchet-Tour Chabot/Gavacherie et d'une prise en compte d'un important volet social et économique. Les habitants et les acteurs locaux ont été associés de près à la démarche et les actions de concertation vont se poursuivre sur les prochaines années.

L'année 2006 a ainsi vu se mettre en place tout un travail de proximité autour du projet, tandis que dans le même temps se construisait l'architecture contractuelle entre partenaires.

C'est ainsi que les étapes décisives telles que la Réunion Technique Partenariale du 22 mars 2006 et le Comité d'Engagement du 18 septembre 2006 ont été franchies avec succès par la Ville de Niort et ses partenaires et ce, après de très nombreux échanges entre institutions.

Les évolutions du projet ont jalonné l'année écoulée et ont concerné les domaines de l'habitat, à travers des constructions et des démolitions complémentaires, et les espaces publics, avec la prise en compte de nouvelles liaisons interquartiers. Avec le soutien de l'ensemble de nos interlocuteurs et leur présence à nos côtés dans les moments décisifs, c'est un travail collectif et partagé que la Ville de Niort peut aujourd'hui présenter.

De plus, les derniers échanges avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine ont permis d'aboutir à la rédaction finale de la convention multipartenariale jointe en annexe ainsi que la matrice financière qui lui est associée, et qui préfigurent l'une et l'autre, les engagements financiers de chacun des partenaires sur les 5 prochaines années.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- valider la convention ANRU multipartenariale et ses annexes telles qu'elles figurent à la présente délibération,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cette convention et tout acte s'y rapportant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN